

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 mai 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 7 mai à 20h30, le Conseil Municipal de VERNANTES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Etienne MOREAU, Maire en exercice.

Nombre de membres

- En exercice : 17
- Présents : 14

Date de la convocation : 02/05/2019

Date d'affichage : 02/05/2019

Présents : Mesdames Gisèle DESCHAMPS, Nathalie FUSELLIER, Jacqueline TARDIVEL, Valérie GRÉGOIRE, Sylvie BREFORT,
Messieurs Manuel DA SILVA, Thierry FRÉMONT, Thierry GROSBOIS, Christian PACORY, Thierry PAPOT, Jacky PASQUIER, Patrice NEAU, Yann FONTENY

Absents excusés : Madame Sandra RIQUIN, Monsieur Florent POIRIER

Absents, avaient donné pouvoir : Madame Sandrine DESMARRES à Monsieur le Maire

Secrétaire de séance : Monsieur Patrice NEAU

Présentation de la société Intramuros : Monsieur DE MALET, son fondateur, vient expliquer au conseil son fonctionnement.

Il s'agit d'une application mobile qui permet d'envoyer des informations aux administrés.

Chacun peut télécharger l'application sur son smartphone ; il y a à ce jour 107 communes en Val de Loire qui adhèrent au système permettant d'être au courant des manifestations, des alertes, sur sa commune ou aux environs.

A l'inverse, l'administré peut faire remonter une information à la mairie, via la messagerie.

Il est également possible d'avoir des codes contributeurs, de cette manière les associations pourront alimenter l'application.

L'adhésion au système se concrétise par la signature d'un contrat de 3 ans, pour un montant mensuel de 25€ HT, auquel il faut ajouter 80€ HT l'unité pour la signalétique (panneaux entrée de ville).

Monsieur Thierry PAPOT s'interroge sur le risque que le système constitue un doublon avec le site internet existant ; Madame Valérie GREGOIRE demande si les commerçants peuvent utiliser cette application.

Il leur est répondu qu'un téléphone est 4 fois plus utilisé qu'un ordinateur, et que, si les commerçants vont bien avoir prochainement accès à cet outil, en revanche ce ne sera pas pour faire des promotions.

La mairie reste administrateur et peut à tout moment stopper une annonce.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 2 avril 2019

Monsieur FONTENY fait observer qu'il a voté contre le budget en raison du projet d'implantation des caméras ; en aucun cas il ne vote contre le budget dans son ensemble, et souhaite le préciser, par rapport à la remarque de Monsieur le Maire qui a regretté l'absence d'unanimité face à un budget élaboré dans l'intérêt des Vernantais.

Aucune autre observation n'étant faite, il est approuvé à l'unanimité.

Informations sur les décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal :

1 -

DESIGNATION	Fauchage des sentiers de randonnée 2019 et balisage circuit « Bocage »
ENTREPRISE	ADEN
PRIX HT	2185,74€
PRIX TTC	(pas de TVA)

2 -

DESIGNATION	Maintenance défibrillateurs
ENTREPRISE	Urgence Secours Equipement
PRIX HT	272,00€
PRIX TTC	326,40€

3 -

DESIGNATION	VMC logement 29 rue des Frères Champneuf
ENTREPRISE	GABRIEL
PRIX HT	600,83€
PRIX TTC	660,91€

4 -

DESIGNATION	Vérification gaz et installations de cuisson
ENTREPRISE	VERITAS
PRIX HT	180,00€
PRIX TTC	216,00€

5-

DESIGNATION	Réalisation d'un plan de ville
ENTREPRISE	PIXIM
PRIX HT	1541,00€
PRIX TTC	1849,20€

6-

DESIGNATION	Cassettes plastification
ENTREPRISE	PROFIL
PRIX HT	273,00€
PRIX TTC	327,60€

7-

DESIGNATION	Cartouche gaz salle des Fêtes
ENTREPRISE	M2GB
PRIX HT	123,38€
PRIX TTC	148,06€

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une nouvelle question est ajoutée à l'ordre du jour, elle fera l'objet du point n° 6.

DEL N°07-05/2019-01 Décision modificative budgétaire

Aucune observation n'étant faite, le conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modificative portant sur le changement de compte pour la participation pour la Dustrie à Alter Cité.

Ce n'est plus un compte de fonctionnement, mais un compte d'investissement.

DF 6574-1	: participation pour la Dustrie	- 28000€
DF 023	: virement à la section investissement	+ 28000€
RI 021	: virement de la section de fonctionnement	+ 28000€
DI 2764	: créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé	+ 28000€

DEL N°07-05/2019-02 Clôture du budget lotissement les Bleuets

Aucune observation n'étant faite, le conseil municipal approuve à l'unanimité la clôture du budget pour le lotissement les Bleuets, qui reprend le déficit de fonctionnement (19 454.85€),

Autorise le comptable à passer les écritures de clôture.

DEL N°07-05/2019-03 Pacte financier et fiscal de solidarité

Monsieur le Maire rappelle les termes du pacte financier et fiscal de solidarité convenu avec la communauté d'agglomération Saumur Val de Loire,

- Convention de reversement de la taxe foncière communale sur les propriétés bâties perçue sur les zones d'activités communautaires
 - Zones d'activités communautaires existant au 01/01/2017
partage de la part communale de la taxe sur le foncier bâti entre la communauté d'agglomération (6%) et la commune (94%)
 - Nouvelles constructions, extensions ou modifications de zones d'activités communautaires
partage de la part communale de la taxe sur le foncier bâti entre la communauté d'agglomération (94%) et la commune (6%), à compter du 1^{er} janvier 2019
- Convention de reversement de la taxe d'aménagement
 - La commune perçoit le produit de la taxe d'aménagement applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme.
 - A compter du 1^{er} janvier 2018, la commune de Vernantes s'engage à reverser à la communauté d'agglomération 100% du produit de la taxe d'aménagement concernant notre zone artisanale

Aucune observation n'étant faite, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le contenu de ces accords, autorise Monsieur le Maire à signer ces conventions.

DEL N°07-05/2019-04 Fonds de concours SIEMML

Aucune observation n'étant faite, le conseil municipal approuve à l'unanimité le versement d'un fonds de concours au SIEMML, d'un montant de 745.64€, pour une opération de réparation du réseau de l'éclairage public.

DEL N°07-05/2019-05 Acte constitutif de régie

Considérant qu'il y a lieu de réactualiser l'acte constitutif de régie pour l'encaissement des recettes relatives à la vente des tickets pour la restauration scolaire,

le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la refonte de l'acte, décide de fixer le montant maximum de l'encaisse à 8000€, décide de prévoir un fonds de caisse.

DEL N°07-05/2019-06 Avenants ancienne gendarmerie

Aucune observation n'étant faite, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'avenant n°1 au marché de travaux du lot n°3 - Charpente - bois - entreprise SARL DEVAUD,
Ainsi que l'avenant n°1 au marché de travaux du lot n°5 - Plâtrerie - isolation - entreprise SARL ROUX,

Prend acte que les montants des nouveaux marchés s'élèvent respectivement à 3 119.95€ TTC, au lieu de 2 999.94€ TTC ; 18 935.90€ TTC au lieu de 17 903.26€ TTC

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces correspondantes.

Questions diverses :

- Monsieur le Maire explique qu'il a été soutenu le projet de l'ex gendarmerie afin d'obtenir des subventions (SIEML et LEADER) ; à priori le résultat s'élèverait à 31 000€ de participation.
- Le projet d'achat d'un véhicule électrique s'avère compliqué compte tenu de contraintes techniques (poids limité, pas d'attelage, pas de galerie). Par contre la commune a fait l'acquisition d'un Berlingo.
- Monsieur le Maire évoque un rendez-vous avec la société AXA, qui souhaite organiser une réunion publique afin de présenter une assurance complémentaire de groupe. Le conseil municipal se prononce défavorablement sur ce sujet.
- Forum de la mobilité : un certain nombre de réunions va avoir lieu ; ces dates vont être communiquées au conseil.
- PADD : une réunion a eu lieu à Saint Philbert récemment : un document va être envoyé au conseil afin d'évoquer le sujet lors de la prochaine réunion.
- Permanences élection :

8h00 - 10h30	Valérie GREGOIRE - Manuel DA SILVA - Thierry GROSBOIS
10H30 - 13H00	Nathalie FUSELIER - Sandra RIQUIN - Patrice NEAU
13H00 - 15H30	Yann FONTENY - Gisèle DESCHAMPS - Nathalie BREFORT
15h30 - 18h00	Thierry FREMONT - Christian PACORY - Etienne MOREAU

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h.

Fait à VERNANTES, le 10 mai 2019

Le secrétaire de séance,
Patrice NEAU

Le Maire,
Etienne MOREAU

